



Compte rendu du Conseil d'école

Lundi 3 novembre 2025 de 17h30 à 19h30

Étaient présents :

Mme JOURDAN Alexandra – Directrice, PEMF, Enseignante PS

Mme DESSAIN Margaux – Professeur des écoles GS

Mme GAUDELET Christelle – Professeur des écoles GS

Mme FLAGEUL Magalie – Professeur des écoles PS/MS

Mme PAPAIZIAN Aurore – Professeur des écoles PS/GS

Mme VADIVELU Thusika – Professeur des écoles contractuel PS

Mme OUAHIDEN Saoussane – Psychologue scolaire de
l'Éducation nationale et membre du RASED

M LARVOL Cédric – Directeur adjoint du centre de loisirs

Mme TERCHI Sabrina – Agent Territorial Spécialisé des Écoles
Maternelles

Mme M'NEMOI Dalila - Agent Territorial Spécialisé des Écoles
Maternelles

Mme POLION Myriam - Représentant Parents d'Élèves
Indépendant

Mme HANNOURI Nora - Représentant Parents d'Élèves
Indépendant

Mme ZACHARIE Juliette – Représentant Parents d'Élèves
Indépendant

Étaient absents et excusés :

Mme BARRAU Jeanne – Inspectrice de l'Éducation nationale de la 5^e circonscription

Mme MAGUET Virginie – Directrice de la Vie Scolaire

Mme FAURE Estelle – Professeur des écoles MS/GS

Mme BLOND Jullie – Infirmière scolaire Municipale

1) Présentation des membres du Conseil d'école

2) Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le Vendredi 11 octobre 2025. Le vote s'est fait exclusivement par correspondance.

La liste des Parents d'élèves Indépendants « Les Maternelles Ravel » a été élue.

Le taux de participation à l'élection est de 64,8% avec 162 votants sur 250 inscrits.

- ➔ Le taux de participation est en hausse depuis 3 ans. Il reste encore beaucoup de bulletin nul. Une communication des RPE en plus de celle faite par l'Ecole doit être faite en amont de l'élection afin de rappeler que l'on vote pour la liste entière et que toute rature sur le bulletin de vote fait que ce dernier est considéré comme nul.
- ➔ Utiliser davantage le tableau à l'entrée de l'école pour présenter les RPE ou communiquer les actions en cours.
- ➔ Les RPE peuvent recueillir des demandes mais les informations doivent transiter via la direction afin d'éviter des malentendus ou quiproquo (absence d'enseignant ...). De même, les RPE doivent encourager les parents qui rencontrent des difficultés au sein d'une classe à rencontrer l'enseignante pour communiquer avec cette dernière et obtenir des informations claires.

3) Présentation de la psychologue scolaire : rôle et modalités d'intervention

L'équipe du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en difficulté) ne comporte plus que la psychologue scolaire Mme Ouahmiden Saoussane. Un enseignant spécialisé à dominante pédagogique devrait débiter sur la circonscription à partir du mois de janvier.

➔ Mme OUAHMIDEN Saoussane, psychologue de l'Éducation nationale

Mme OUAHMIDEN mobilise son expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite.

Elle apporte ainsi aux familles et aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves. Elle intervient auprès des élèves en difficulté scolaire et/ou personnelle comme en situation de handicap.

Modalités d'intervention :

Mme OUAHMIDEN intervient 2 jours par semaine sur le groupe scolaire Maurice Ravel, le lundi et le vendredi.

Son intervention fait généralement suite à une demande de l'Ecole mais celle-ci peut aussi être faite directement par les parents en la contactant par mail : Saoussane.Ouahmiden@ac-versailles.fr

Mme OUAHMIDEN peut recevoir les parents pour trouver des pistes afin de mieux comprendre les difficultés de leur enfant.

Les interventions de Mme OUAHMIDEN peuvent être ponctuelles (observation en classe, entretien avec l'enfant, réflexion avec l'enseignant pour envisager des aménagements, bilan psychologique), mais également s'inscrire sur la durée selon la nature de la difficulté rencontrée (projet au sein de la classe avec l'enseignant, intervention en petits groupes).

L'autorisation parentale est obligatoire pour que Mme OUAHMIDEN puisse rencontrer un enfant individuellement.

Les entretiens de Mme OUAHMIDEN ne s'inscrivent pas dans un cadre thérapeutique mais peuvent servir à favoriser l'émergence du désir d'apprendre, de s'investir dans la scolarité, de dépasser une souffrance psycho-affective ou un sentiment de dévalorisation de soi. –

Si l'analyse des difficultés rencontrées nécessite une évaluation plus approfondie, elle peut effectuer un bilan des fonctions cognitives, ou renvoyer la famille vers un professionnel extérieur.

Parallèlement, elle aide à l'élaboration des projets d'orientation des élèves en participant notamment aux réunions d'équipe éducative et d'équipe de suivi de scolarisation

Mme OUAHMIDEN exerce son métier dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue. Elle est donc soumise au secret professionnel.

4) Présentation du pôle Ressources harcèlement de la ville

Composition :

- Coordination : 2 directrices d'écoles de Levallois
- Membres du pôle : 3 directeurs d'école de Levallois et une psychologue.

Pourquoi un pôle ressource ?

Avant tout pour aider et guider les équipes dans le travail sur le vivre-ensemble, la compréhension et le repérage des émotions, qui contribue grandement à un climat scolaire favorable.

Pour apporter un regard extérieur dans des situations où le climat scolaire se détériore, notamment dû à des relations conflictuelles entre enfants.

Dans ce cadre, le pôle peut aider à définir si une situation relève ou pas de harcèlement, étant entendu que c'est très rarement le cas et que même si ce n'est pas le cas, la situation sera prise en compte et traitée par les adultes.

Pour rappel, on peut caractériser une situation de harcèlement par ses trois caractéristiques : la violence (quelle qu'elle soit : physique, verbale, psychologique), le rapport de force (plusieurs contre un, élève plus âgé que l'autre, plus fort physiquement etc.), la répétition

Les actions possibles :

Échange avec l'équipe pédagogique pour mettre en œuvre une réflexion sur le climat scolaire.

Proposition de ressources aux équipes pour mettre en place de la prévention (jeux, activités de classe, bibliographie etc.)

Rencontre des parents, pour entendre leur questionnement et échanger dans une relation plus neutre.

Observation en classe

Qui peut faire appel au Pôle ressource ?

L'équipe pédagogique, en général par la voix du directeur.

L'équipe périscolaire, par le biais du directeur de centre

Le service académique, quand des familles saisissent la cellule départementale (la communication peut en être rallongée).

5) Présentation des interventions de Mme Julie Blond infirmière scolaire municipale

Mme Julie Blond est sur le groupe scolaire Maurice Ravel le lundi et le vendredi.

Mme Blond est infirmière scolaire Municipale, elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, le médecin scolaire et la psychologue scolaire.

Mme Blond lorsqu'elle est présente s'occupe de la bobologie, vérifie la conformité des PAI, inscrit les Paniers repas, participe aux interventions de dépistage. Elle est joignable sur son adresse mail jblond@ville-levallois.fr

- ➔ Mme BLOND rappelle que **les médicaments sont interdits à l'école** sans la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- ➔ La mise en place d'un PAI doit se faire rapidement et via la directrice de l'école. Les familles ne peuvent pas arriver auprès des enseignantes avec des médicaments et un PAI sans avoir pris **rendez-vous avec la directrice en amont. Si les PAI ne sont pas à jour, les enfants ne peuvent aller en sortie scolaire.**

La mission de Mme Blond s'inscrit dans la politique générale de l'Education nationale qui est de contribuer à la réussite des élèves, en détectant précocement les difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité.

Pour cela différentes actions sont menées :

En Petite section : dépistage visuel avec un orthoptiste de la PMI.

En Moyenne section : dépistage audition, vue, poids, taille, langage et motricité avec la PMI le 17 novembre.

En Grande section, dépistage audition, vue, poids, taille, motricité fine. Ainsi que des visites médicales à la demande des enseignantes.

Des interventions de santé publique sont faites à la demande des enseignants

- Semaine du goût pour les classes de MS a eu lieu le 16 et 17/10
- Intervention sur les émotions en PS aura lieu la semaine du 26/01
- Intervention sur les accidents domestiques en GS aura lieu début février
- Intervention en PS sur le mouchage
- Intervention en GS sur les dents
- ➔ **Un retour des interventions sera fait par les enseignantes via les Blog de classe. Mme Blond fera également un retour et répondra aux questions des RPE lors du 2ème Conseil d'école.**

6) Activités périscolaires : présentation de l'équipe de l'accueil de loisirs et restauration scolaire

L'équipe d'animation est composée de M LARVOL Cédric directeur du centre de loisirs, de M Marwan son adjoint, et de 12 animateurs.

Sylvie et Mila (midi) classe 6	Oumou / Aurélie (midi) classe 3
PS : Nicole / GS : Solia (midi) et Valérie (soir) classe 5	Amine classe 2
PS : Yen / MS : Debia (midi) classe 4	Fatim classe 1

Thèmes des activités proposées :

Petite section : Les couleurs et les émotions associées.

Moyenne section : Les enfants à travers le monde

Grande section : Le cirque

Il y aura un spectacle en fin d'année scolaire.

Les activités proposées le Mercredi : Ludothèque, Piscine, Médiathèque avec les Ciné Conte

La Mairie de Levallois-Perret propose des accueils périscolaires aux enfants préalablement inscrits.

Le Réveil-matin de 8h00 à 8h20

La Restauration scolaire de 11h30 à 13h05

La Pause cartable entre 16h15 et 19h00. Le goûter est fourni aux élèves de maternelle.

Les parents peuvent récupérer leur enfant à partir de 17h30.

Pour toute information complémentaire et inscription : <https://www.ville-levallois.fr/activites-periscolaires/>

- ➔ **Importance d'être à l'heure pour déposer et récupérer son enfant le soir après l'école et/ou le mercredi.**
- ➔ **Faire les réservations sinon il y a une majoration**
- ➔ **Les familles qui ont fait le choix des paniers repas doivent fournir le goûter et badger le matin.**

7) **Vie de l'école**

a) **Bilan de la rentrée 2025 : présentation de l'équipe, structure de l'école et effectifs de classe**

Les effectifs de l'école sont en baisse. La Direction académique a donc actée fin juin de la fermeture d'une classe. Il y a donc dorénavant 6 classes.

L'équipe enseignante est donc constituée d'enseignantes chevronnées, à titre définitif sur l'école depuis plusieurs années.

Mme VADIVELU Thusika complète le mi-temps en petite section de Mme JOURDAN. Mme VADIVELU a pris ses fonctions le jeudi 16 octobre au sein de notre école les Jeudi/Vendredi ainsi qu'à A. de Musset les Lundis et Mardis.

La Direction académique attendait une validation administrative pour que Mme Vadivelu puisse prendre son poste. Pour autant, la circonscription a fait en sorte que les élèves de la classe 6 ne soient pas sans enseignante. La direction et l'équipe enseignante ont eu les informations et les ont communiquées aux familles dès que possible.

Mmes PIERRE Marie Laure et Mme BOUHARIS Nadège sont AESH et interviennent auprès des enfants en situation de handicap.

La structure de l'école est la suivante :

Classe	Enseignant	Niveau	01/09/2023	
Classe 1	Mme DESSAIN Margaux	GS	23	144
Classe 2	Mme GAUDELET Christelle	GS	23	
Classe 3	Mme FAURE Estelle	MS	25	
Classe 4	Mme FLAGEUL Magalie	PS /MS	9 / 15	
Classe 5	Mme PAPAIZIAN Aurore	PS / GS	13 / 12	
Classe 6	Mmes JOURDAN / VADIVELU	PS	24	

Évolution 2024 > 2025

1 ^{er} septembre 2024	CYCLE 1			
Niveaux de classe	PS	MS	GS	
EFFECTIFS	40	59	60	159
NOMBRE DE CLASSES	5		2	
MOYENNE E/C	22,7			

Évolution 2023 > 2024

1 ^{er} septembre 2023	CYCLE 1			
Niveaux de classe	PS	MS	GS	
EFFECTIFS	54	61	52	167
NOMBRE DE CLASSES	4,5		2,5	
MOYENNE E/C	23,8			

La rentrée s'est très bien passée. L'équipe enseignante et l'équipe des ATSEM étaient au complet pour accueillir les enfants.

Depuis 2023 nous avons perdu 23 élèves soit 1 classe. Cette baisse des effectifs des élèves s'inscrit dans l'évolution démographique actuelle sur le plan national et sur le plan de la ville.

Mme JOURDAN remercie les services de la vie scolaire pour leur travail lors des inscriptions afin d'éviter les dérogations.

Pour la rentrée le listing de la Mairie annonçait 57 élèves de PS et 45 se sont présentés. Les 5 élèves sont partis dans le privé, 3 élèves ont eu une dérogation et il y a eu 4 déménagements.

La rentrée s'est très bien passée. L'équipe enseignante et l'équipe des ATSEM étaient au complet pour accueillir les enfants.

Les PS sont rentrés de manière échelonnée le lundi 1er septembre et ont pu faire une première journée complète le Jeudi 4 septembre.

L'entrée et la sortie des classes :

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la classe entre 8h20 et 8h30.

A partir de 8h30, les enfants de MS et GS montent seuls ou bien ce sont les ATSEM qui les accompagnent directement en classe. Les portes de l'école sont fermées à 8h35.

- ➔ Il est impératif que les parents aient le badge de leur enfant et qu'ils badgent les activités périscolaires (cantine / goûter). Les réservations sont obligatoires sur le Portail famille de la Ville. Des majorations sont effectuées en cas de non-respect de la réservation.

Concernant la sortie, les enfants sortent de manière échelonnée par section :

à 16h10 les enfants de Petite Section,

à 16h15 les enfants de Moyenne Section

et à 16h20 les enfants de Grande Section.

b) Présentation de l'équipe des agents territoriaux

La directrice rappelle l'appartenance des ATSEM à l'équipe éducative de l'école (décret du 28 août 1992) qui sont considérées comme des professionnelles de la petite enfance.

La directrice veille à ce que les ATSEM soient respectées et reconnues dans leur travail. L'ATSEM agit dans le cadre des missions qui lui sont confiées et des directives qui lui sont données par son agent d'encadrement.

Pendant son service dans les locaux scolaires, l'ATSEM est placé sous l'autorité fonctionnelle de la directrice (article R412-127 du code des communes).

L'équipe d'ATSEM est la même que l'année dernière. Nous remercions la Municipalité. Elle se compose de 6 personnes qui sont affectées dans des classes fixes et facilitent le travail des enseignantes dans la mise en œuvre des activités scolaires de la petite section à la grande section. Elles accompagnent les classes en sortie scolaires pédagogiques et s'occupe des dortoirs et des élèves de petite section lors du lever de la sieste.

Affectation des ATSEM :

Niveaux	Enseignantes	ATSEM
PS	Mmes JOURDAN alexandra et VADIVELU Thusika	Mme GHOUH Hanane
PS / GS	Mme PAPAIZAN Aurore	Mme BEN AYAD Zineb
PS/MS	Mme FLAGEUL Magalie	Mme DONA Nadine
MS	Mme FAURE Estelle	Mme VERSELLE Virginie
GS	Mme GAUDELET Christelle	Mme TERCHI Sabrina
GS	Mme DESSAIN Margaux	Mme M'NEMOI Dalila

c) Présentation et vote du règlement intérieur

Le Règlement intérieur a été proposé pour lecture par mail aux membres du Conseil d'école. Tous les membres de droit du conseil d'école ont une voix délibérative soit : l'équipe enseignante, le Maire ou son représentant, le DDEN, les RPE en nombre égal au nombre de classes de l'école.

L'équipe enseignante souhaite apporter une modification :

2 Droits et Obligations de la Communauté Éducative

2.1 Les élèves

- ➔ **Il est vivement recommandé d'éviter les chaussures lumineuses pour venir à l'école. (Cet accessoire ludique perturbe l'enfant qui porte ces chaussures et les camarades autour lors des activités en classe).**

Après relecture, le règlement intérieur est voté à l'unanimité avec modification.

d) Coopérative scolaire :

Le solde au 1^{er} septembre était de 4359,56 €

Les dons des parents ont permis de percevoir 3230 €. Ceux-ci sont répartis équitablement entre les 6 classes pour financer l'achat de matériel et de sorties pour chaque classe.

Les dépenses engagées sont depuis le début de l'année :

Une régie d'avance de 100€ par classe (600€)

L'inscription aux Incorruptibles pour les GS (109,35€)

Deux tables pliantes pour l'école (76,20€)

Un accès numérique pour l'EPS (69,99€)

L'assurance et la cotisation à l'OCCE (376,20€)

e) Exercices PPMS, alertes incendie et abords de l'école

Exercice d'alerte incendie :

L'exercice s'est déroulé le vendredi 26 septembre en même temps que pour l'élémentaire. Les élèves ont été préparés par les enseignantes en amont de l'exercice. Tout s'est très bien passé. Les 6 classes se sont regroupées, pour l'exercice, dans la cour de récréation en moins de 2 minutes 30.

Exercices PPMS :

Il y a 2 Plans Particuliers de Mise en Sureté effectués :

1 -Le Plan Particulier de Mise en Sureté, risque Majeur avec un thème de catastrophe naturelle extérieure. Les élèves et le personnel doivent se mettre en sureté dans les différentes salles du centre de loisirs ainsi que dans la salle de Restauration. Les familles sont prévenues en amont et n'ont pas accès à l'école durant l'exercice.

2 - Le PPMS alerte intrusion. Les enfants, les enseignants et les ATSEM devront se cacher et rester silencieux dans leur classe durant 5 minutes. Cela se fera sous forme de jeu. Là encore, les familles et les enfants sont prévenues en amont.

Pour rappel le Plan VIGIPRATE niveau « urgence attentat » est toujours d'actualité sur l'ensemble du territoire national au regard de l'état de la menace terroriste et de l'instabilité au Proche et Moyen Orient.

- Contrôler visuellement et attentivement les sacs à l'entrée ;
- Vérifier l'identité des personnes extérieures qui souhaitent l'accès à l'établissement ;
- Signaler sans délai aux forces de l'ordre tout individu, objet ou véhicule suspects ;
- Déclencher les Plans particuliers de Mise en Sureté en cas d'intrusion d'un individu suspect ou menaçant.
- Les sorties et voyages ne sont pas strictement interdits.

f) Projet d'école

Le projet d'école est en cours de rédaction et sera présenté en Conseil d'école dès sa finalisation.

Les 3 grands axes sont les suivants :

- Enrichir le langage et le vocabulaire
- Développer la réussite dans la résolution de problème
Pour répondre à ces 2 axes, nous sommes en train de mettre en place une salle de langage avec des espaces à scénario. L'équipe pédagogique construit actuellement des programmations en fonction du niveau de classe des élèves afin qu'ils puissent monter en compétences en français et en mathématiques.
- Le vivre ensemble et le bien être
Pour répondre à cet axe, nous avons renouvelé le matériel de la cour de récréation (vélos, autre jeux coopératifs), mis en place une « bulle zen » avec une charte d'utilisation.
Les MS et les GS poursuivront leurs questionnements en petits groupes de parole avec la mascotte Nounah.

a) Projets de classes, projets de l'école, évènements prévus

Projet de l'année sur l'école :

Toutes les classes travaillent sur « Le tour du monde »

Elles visiteront les 5 continents avec des apprentissages adaptés au niveau et en fonction des choix des enseignantes.

Projets des classes

Les Grandes sections :

Projet « Tour du monde » 1 Continent par période

Pour les GS1 et GS2 : 1 projet sur l'eau et les déchets (Comprendre pour mieux agir) qui va dans la continuité des apprentissages faits en MS l'année dernière. Ce projet est en partenariat avec la Maison de la pêche de Levallois. Il y aura 3 séances à l'école et 1 séance à l'aquarium de la Maison de la pêche.

Pour les GS1, GS2 et GS5 : Une chorale. Les élèves des 3 classes se retrouvent le jeudi matin à 9h . Une représentation aura lieu le Jeudi 18/12 à 8h45.

La Moyenne section et la PS/MS :

Projet « Tour du monde » 1 Continent par période avec une exposition en fin d'année scolaire

1 projet théâtre validé par la circonscription et une somme de 900€ a été allouée par la Municipalité pour financer 10 séances avec une intervenante en théâtre. Une représentation aura lieu en fin d'année scolaire à la Salle Naldini.

La Petite section et la PS/GS

Tour du Monde, Quelques villes emblématiques de Chaque continents par période suivant les origines ou les connaissances des parents sur les pays afin de venir en classe partager un moment avec les enfants.

1 projet danse validé par la circonscription et une somme de 1150€ a été allouée par la Municipalité pour financer une intervenante en danse. Une représentation aura lieu en fin d'année scolaire à la Salle Naldini.

- ➔ **L'équipe pédagogique remercie la Municipalité de nous octroyer ce financement qui permet de proposer des projets de qualité aux élèves.**

Projets concernant toutes les classes :

Festival Ptit Clap :

Toutes les classes sont inscrites. Cet engagement vise à développer le parcours artistique et culturel des élèves dès l'école maternelle. Il permet également de développer des compétences langagières grâce au travail effectué en classe en amont et en aval des projections proposées par la municipalité.

Le Festival Ptit Clap se déroulera en 3 étapes : La projection d'un film d'animation à l'école sur le thème de Noël, puis deux projections auront lieu au Cinéma Pathé Gaumont de Levallois en mars et en mai.

Médiathèque :

Là encore c'est un engagement de toutes les classes de l'école avec 4 créneaux attribués pour chaque classe. Se rendre à la Médiathèque municipale vise à développer l'intérêt et le goût pour la lecture des élèves en proposant un accès à des livres de qualité, dans un espace culturel familial, accueillant et fonctionnel.

Les visites à la médiathèque sont encadrées par les bibliothécaires qui laissent les élèves découvrir et emprunter des livres puis qui font une lecture au groupe classe.

Ludothèque :

Les classes de l'école ont souhaité pouvoir profiter de la Ludothèque de Levallois. L'objectif pédagogique de cet engagement est de permettre aux élèves de travailler de manière ludique, de favoriser et de renforcer les apprentissages à travers le jeu. Mais c'est aussi un excellent moyen pour développer les relations aux autres, la capacité d'attention, la mémoire, l'esprit logique, le sens de l'observation et le langage.

Jeux de société à l'école :

Dans la continuité de la Ludothèque, l'ensemble des classes de l'école propose une fois par période de faire venir des parents dans la classe pour jouer à des jeux de société appris en classe.

Lundi 24 novembre de 9h à 9h45, les classes accueilleront les parents volontaires pour venir jouer en classe. L'objectif est de développer davantage les liens entre l'école et les familles, d'avoir la même culture du jeu et ainsi de pouvoir partager un moment ludique et pédagogique avec son enfant.

→ Rappels :

La prise de photos par les participants n'est pas autorisée.

Afin de garantir le cadre laïque de l'école, je rappelle à tous les parents qui ont la gentillesse d'intervenir lors de cette matinée "jeux de société" leur obligation de neutralité qui s'impose aux parents volontaires lorsqu'ils participent à des activités d'enseignement pour lesquelles ils exercent des fonctions similaires à celles des enseignants (arrêt du 23 juillet 2019)

Lire et Faire Lire :

Lire et Faire lire, est une association, composée de bénévoles, agréée par l'Éducation Nationale. Cette association aide au développement du plaisir de la lecture mais également la solidarité intergénérationnelle.

Toutes les classes de l'école bénéficient de ce dispositif. Les bénévoles viennent 45 minutes dans les classes et lisent des histoires, suivant le thème demandé par l'enseignante, à un petit groupe de 4 enfants.

Les élèves apprécient véritablement ce moment.

Escrime : Intervenante Melisa Englert / Hippolite Bouillot

Partenariat avec le LSC Escrime pour des séances d'initiation à destination des Grandes sections.

Chaque classe bénéficie de 6 séances qui se déroulent à l'école Jules Ferry

Jardin potager :

Un projet a été rédigé et envoyé à Mmes Deschiens, Bourdet-Mathis et M Forget, afin que l'ensemble des classes de l'école maternelle puisse profiter du Jardin potager pédagogique initié par Mme Deschiens et la Municipalité. Le projet a été validé par la Municipalité et l'ensemble des élèves de l'école maternelle bénéficient de cet espace (les MS et GS à l'automne, les PS, MS, GS au printemps).

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Occuper un espace jardin pour des activités pédagogiques à l'attention des élèves du quartier.
- Utiliser un support concret existant pour développer des savoirs et des connaissances sur le monde du vivant et du développement durable.
- Utiliser le jardin pour travailler des compétences sociales et de savoir être.
- Permettre aux élèves de réaliser des activités leur permettant d'investir leur quartier, de partager leur expérience avec leurs familles, et de participer à l'embellissement de leur espace de vie initié par la Municipalité.

➔ **Une demande a été déposée auprès de Mmes Deschiens, Bourdet Mathis afin que les classes de Mme FAURE et Mme PAPAIZIAN puissent utiliser le jardin potager pour des séances de classe dehors. Cette demande reste à ce jour sans réponse.**

Faire classe dehors donne la possibilité d'enseigner des concepts de manière concrète et immédiate, plutôt que de les limiter aux murs d'une salle de classe. Les enseignants, directement en contact avec la nature, peuvent enseigner et permettent aux élèves de développer un lien personnel avec la nature. Le milieu naturel est une source de jeux et d'opportunités de développement infinie.

Le Marché d'hiver :

L'école organisera un marché d'hiver le Mardi 16 décembre 2025 de 17h à 19h. Ce sera l'occasion d'ouvrir l'école et d'acheter les objets confectionnés par les enfants. La recette permettra entre autres de financer le développement de la salle de langage, de la cour de récréation et des projets théâtre et danse.

Accueil prolongé / Ptit déjeuner en classe

Une fois par période les classes font un accueil prolongé de 8h20 à 9h. C'est l'occasion de rester dans la classe, d'échanger avec l'enseignante, l'ATSEM, les autres parents et de découvrir les activités faites en classe.

Les familles apportent quelque chose à partager et les enseignantes s'occupent des boissons.

Le 1^{er} accueil prolongé a eu lieu le Mardi 14 octobre et a été un moment très agréable et convivial.

Intervenants :

Anglais : Intervenante Ana Christina Corlay

Ana Christina est une intervenante municipale qui permet de mettre en œuvre les préconisations ministérielles en matière d'apprentissage précoce des Langues Vivantes Étrangères. Elle est présente toute la matinée du vendredi et elle fait des séances d'anglais aux classes de GS de l'école avec des créneaux de 30 minutes par classe.

Ana Christina travaille en co-intervention avec les enseignantes des classes. Les objectifs sont de permettre à tous les enfants d'avoir une ouverture sur les autres et le monde, de développer une sensibilité à une grande diversité de sons, le plaisir de jouer avec les mots et de susciter le goût pour les langues.

7) Municipalité

La Municipalité étant absente le soir du Conseil d'école. Les réponses suivantes ont été envoyées par mail par M Forget. Le Service de la Vie scolaire reste disponible à l'issue du Conseil d'école pour répondre aux questions complémentaires.

a) Travaux effectués :

- Réparation du store Classe 4 et Classe 5.

- ➔ La Municipalité indique que l'anémomètre a été remplacé pendant les vacances d'été.
- ➔ La directrice indique que malgré la réparation effectuée pendant les vacances d'été, l'anémomètre reste très sensible et au moindre souffle de vent le rideau se referme. Le rideau fait également beaucoup de bruit en se dépliant.

b) Travaux en attente / en cours :

- En attente :

Installation de panneaux indiquant l'accès à l'école sur les grilles à chaque bout des coursives. En cours d'étude pour le chiffrage de ces panneaux.

- ➔ Les panneaux sont en cours de fabrication et seront posés avant la fin de l'année.

Dépoussiérage du hall de l'école, des escaliers menant au 1^{er} étage.

- ➔ La Municipalité indique que le dépoussiérage a été réalisé pendant les vacances de la Toussaint.
- ➔ La directrice indique que cette prestation n'a pas été réalisée.

Réfection des plafonds, plaintes, murs, et salles de classe, dortoir, touchés par les nombreuses infiltrations.

- ➔ La Municipalité indique que les travaux sont votés. Ils seront effectués une fois la réfection de l'étanchéité des terrasses terminée.
- ➔ La directrice constate que pendant les vacances de la Toussaint le service technique est intervenu par « touches ». Cette prestation ne donne pas satisfaction avec une impression de pause de « rustines » et d'un travail inachevé.

- En cours :

Réfection de l'étanchéité et végétalisation des toitures terrasses

Question des RPE quant à l'avancée des travaux et si une date de fin de travaux peut être communiquée par la Mairie.

- La Municipalité indique que la mise hors d'eau de l'ensemble des terrasses a été réalisée. Un essai de mise en eau a été effectué pour vérifier la bonne étanchéité des travaux réalisés. Ces tests ont été concluants (absence d'infiltrations). Les travaux de remise en état des classes impactées vont donc être exécutés pendant les vacances de la Toussaint.
- La fin des travaux d'étanchéité est prévue pour la fin du mois de décembre au plus tard.
- La directrice constate que des travaux « rustines » ont été effectués mais ne sont pas satisfaisants.

c) Demandes de travaux

Les RPE souhaitent baliser la sortie de l'école comme cela se fait en élémentaire.

- Le technicien étudiera avec la directrice cette nouvelle demande.
- La directrice indique vouloir vérifier la faisabilité auprès de la gardienne de l'école qui s'occupe de la sortie et qui devrait porter et mettre en place ces balises.

Les RPE souhaitent que soit dessiné au sol, dans la cour de récréation, un parcours pour les vélos et draisennes neuves.

- Le technicien étudiera avec la directrice cette nouvelle demande.
- La directrice se rapprochera des services techniques.

d) Restauration scolaire / commission des menus :

Questions des RPE quant à la facturation des goûters

- Sur le temps scolaire le goûter est facturé aux familles suivant le quotient familial. Il doit être réservé sur le portail famille et apporté dans le cas des paniers repas. En revanche, le mercredi et les vacances scolaires, le goûter est inclus dans la journée réservée.

Question des RPE quant à l'ordre des plats servis aux enfants et des quantités en fonction de la section.

- M Forget va se rapprocher de l'équipe de direction du Centre de loisirs pour que les plats soient servis dans l'ordre Entrée/plat/Dessert. Il évoquera également les quantités en fonction de la section des enfants.

8) Questions diverses

Pas de questions

Fin du Conseil d'école à 19h45.